



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Nom d'usage : GUERIMAND Prénom : FABRICE  
Nom de famille : GUERIMAND Echelon : 9ème échelon  
Corps / grade : Professeur agrégé classe normale Discipline ou spécialité : Mathématiques  
Affectation : LYC GT JULES FERRY Académie ou département : Alpes-Maritimes  
Date de naissance : 30 octobre 1975

Année scolaire : 2018 - 2019

COMPTE-RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique			X	
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves			X	
Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				X
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves				X
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves			X	
Coopérer au sein d'une équipe				X
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement			X	
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages				X
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				X
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation				X
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			X	



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Nom d'usage : GUERIMAND

Prénom : FABRICE

Nom de famille : GUERIMAND

APPRECIATION GENERALE DES EVALUATEURS

L'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

Appréciation littérale de l'inspecteur

Monsieur GUERIMAND enseigne les Mathématiques en classe de TSI 1re année au lycée J.Ferry de Cannes depuis 2013. Auparavant il a exercé en collège, a été formateur à l'IUFM (enseignants du premier degré) et a coordonné la formation académique du second degré en Mathématiques.

Le travail de cette classe prend appui sur une progression bien structurée. Un document mis à disposition des étudiants synthétise les principaux aspects du cours et propose un grand nombre d'exercices.

Monsieur GUERIMAND anime les séances sur la base d'un dialogue collectif. Les étudiants sont attentifs, certains proposent des idées ou posent des questions.

Monsieur GUERIMAND prend en compte l'hétérogénéité de la classe en exploitant les séances de travaux dirigés. Celles-ci permettent à chacun de s'engager à son rythme dans la recherche des exercices. Le programme de khôlles s'adapte également aux projets de chacun.

Monsieur GUERIMAND entretient une réflexion pédagogique de qualité. Il pourra renforcer l'intuition des étudiants, par exemple en faisant appel à des figures.

Un travail personnel très dense est demandé, avec une interrogation écrite à chaque séance, un devoir à la maison par semaine et des devoirs surveillés réguliers.

Une fiche bilan individuelle permet à chaque étudiant d'apprécier le niveau de sa performance au devoir surveillé au moyen d'un graphique.

La moyenne de la classe au premier semestre s'élevait à 8,1. Une réflexion pourra être engagée dans l'établissement sur les objectifs des notes attribuées afin de restaurer une certaine cohérence avec les autres filières de l'enseignement supérieur.

Monsieur GUERIMAND fait connaître la filière TSI dans les lycées concernés et il participe activement au recrutement des étudiants.

Sur un autre plan, il s'investit pour coordonner le rallye mathématique académique.

En résumé, Monsieur GUERIMAND s'implique avec intérêt dans l'enseignement en CPGE et se montre attentif aux besoins des étudiants qui lui sont confiés. Son action communique une très bonne impression.

Appréciation littérale du chef d'établissement

M. Guerimand est un enseignant d'une grande qualité. S'il est exigeant, il sait être à l'écoute des difficultés des élèves et proposer des pistes de remédiation. Coordonnateur de la 1ère année de TSI il est reconnu par l'équipe. Le travail fourni est de très bonne facture. Professeur sérieux et impliqué.

OBSERVATIONS DE L'AGENT

Je souhaite apporter les observations suivantes, présentes dans le document de référence de l'entretien ainsi que la plateforme i-prof, mais non reprises dans le compte rendu du rendez-vous de carrière :

Tout d'abord, j'ai été Directeur de l'IREM de Nice (2009-2012), Directeur du département de Mathématiques de l'IUFM de Nice (2007-2011), Directeur intérimaire du Centre de formation Liégeois (3 mois). J'ai également participé à de nombreux colloques (COPIRELEM ; WIMS ; TICE ; INRP ; université d'été de l'inspection générale de Saint Flour) durant lesquels j'ai donné des conférences ou animé des ateliers. J'ai également organisé deux colloques de trois jours (WIMS 2007 Nice ; IREM-Nice 2008).



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Nom d'usage : GUERIMAND

Prénom : FABRICE

Nom de famille : GUERIMAND

Ensuite, j'ai été IANTE dans l'académie de Nice (2004-2011) pour l'utilisation de Wims et j'ai piloté le projet académique de construction de ressources de mathématiques pour l'autoévaluation des élèves (projet ensuite étendu à l'académie d'Aix-Marseille) ainsi que la mise en place et la construction des évaluations académiques numérisées de début d'année de la sixième à la seconde (2004-2011). J'ai également durant cette période animé des stages de formation continue. Enfin, j'ai publié de très nombreuses ressources interactives WIMS (depuis 2002) du collège à l'université ; ces ressources sont toujours utilisées. Certaines ont été traduites dans d'autres langues. J'ai également écrit deux ouvrages (édition Ellipse et Archimède) ainsi qu'édité les actes du colloque WIMS 2007 (Edition CRDP). Je suis membre et administrateur de l'association WIMSEDU et l'un des trois principaux développeurs du logiciel WIMS qui permet la diffusion gratuite et pour tous d'exercices interactifs.

Au regard de ces éléments, les trois compétences Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves , Contribuer à l'action de la communauté éducative ... et S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel me semblent sous-évaluées dans le compte rendu du rendez-vous de carrière.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Nom d'usage : GUERIMAND

Prénom : FABRICE

Nom de famille : GUERIMAND

APPRECIATION FINALE DE L'AUTORITE COMPETENTE

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
		X	

Le 17/09/2019

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
le directeur général des ressources humaines


par délégation :

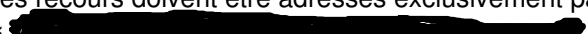
La sous-directrice de la gestion des carrières  
des personnels enseignants de l'enseignement scolaire

**Modalités de recours :**

L'appréciation finale peut faire l'objet d'un recours : vous disposez d'un délai de 30 jours francs à compter de la notification du présent document pour saisir l'autorité compétente d'une éventuelle demande de révision. A compter de la réception de la demande, celle-ci disposera à son tour d'un délai de 30 jours francs pour réviser, le cas échéant, l'appréciation finale. L'absence de réponse équivaut à un refus de révision.

En cas de rejet de votre recours, vous disposerez d'un nouveau délai de 30 jours francs suivant la réponse ou l'absence de réponse de l'autorité concernée pour demander à cette autorité de saisir la commission administrative paritaire compétente d'une demande de révision.

Pour les professeurs agrégés : Les recours doivent être adressés exclusivement par messagerie électronique, à l'adresse fonctionnelle suivante «  ».

Pour les autres corps : Les recours doivent être adressés exclusivement par messagerie électronique, à l'adresse fonctionnelle suivante : «  ».